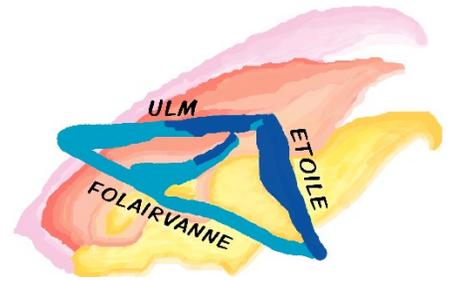


FOLAIRVANNE ULM ETOILE930, chemin des Dames  
26800 ETOILE SUR RHONE  
Tél : 04.75.60.76.95  
Mail : [folairvanne26@gmail.com](mailto:folairvanne26@gmail.com)  
Enregistré à la préfecture de la Drôme : W263001693  
Ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative : 026/05/ET0037  
Agrément DGAC au 28/09/2007  
N° Siret : 484 485 768 00010



## Réunion du conseil d'administration du 17/12/2020

Le Bureau s'est réuni à Etoile sur Rhône à 18 h à la demande du Président.

Présents : Alloix Jean Paul, Dumas Gérard, Durand Charly, Gardet Hugues, Vautier Romain, Dupre La Tour Thomas, Chancel Jean Marie

Excusés : Gasquet Philippe, Margerie Viviane

Invité : Boyer Christian

L'ordre du jour :

- Point sur la nouvelle piste
- Assemblée Générale Ordinaire

Point sur la future piste :

Au cours des dernières semaines Romain Vautier et Charly ont reçus la visite de tous les organismes officiels : Gendarmerie locale , BGTA , PAF , DSAC . Ils avaient rendez vous avec Madame la Maire mais empêchée pour cause de Covid 19 ils ont été reçus par le chargé de la sécurité municipale . A ce jour toutes les démarches administratives sont terminées et semblent en bonne voie d'aboutissement . Le nouvel arrêté officiel devrait arriver sous peu .

Assemblée Générale Ordinaire :

Compte tenu de la situation sanitaire il paraît difficile de pouvoir l'organiser en Janvier comme c'est le cas habituellement . Nous restons attentif à l'évolution de la situation et aviserons en fonction.

Divers :

Ce Dimanche 13 Décembre nous avons eu « la visite » d'un petit groupe de paramotoristes en cours de formation...Il s'avère que l'instructeur en charge de cette formation n'a pas jugé bon de demander autorisation pour utiliser notre piste ...Un courriel est envoyé pour remettre les choses en place ...La piste Folairvanne est une piste à ACCÈS PRIVÉ ( voir Basulm ) réservée en priorité aux membres du Club . Les visiteurs doivent demander une autorisation .

Demande de subventions :

Nous allons faire des demandes de subventions auprès du Comité Départemental et du Comité Régional pour l'achat du Savannah , la révision du parachute et l'achat du parachute sur le DTA .

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h30